

COMITE DIRECTEUR DISTRICT FOOTBALL

MERCREDI 29 Août 2018 _ 17 H

Président : Marcel GLAVIEUX

Présents : Messieurs Didier BARDET, Laurent BOURDIN, François CLERCQ, Alain CRESSON, Jean François DEBEAUVAIS, Alain FERRARETTI, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Régis PATTE, Pascal TRANQUILLE, Jean Marie WARME.

Assistent : Messieurs Olivier MEURILLON (CTD) et Wilfried LECLERCQ (secrétaire administratif).

Excusés : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX, Cyril PAGE, Jean Marc MORTEL.

Carnet :

Le Président présente au nom du Comité Directeur ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Gérard MOREAUX, ancien responsable de la Section Sport Etude de Gamaches
- Madame Denise SCHIETTEQUATTE, épouse de Bernard, membre fondatrice du FR ENGLEBELMER
- Monsieur Hubert PRUGNOT, joueur de l'Auxiloise.
- Madame WILMORT, dirigeante du CAFC Péronne, épouse de Bernard

Le Président transmet également ses souhaits de prompt rétablissement à Joël MARCHAND, dirigeant à l'US CORBIE mais également membre de commission du District.

Approbation du Procès-Verbal du CD du 19/06/18 :

Validé à l'unanimité des Présents.

Retour sur AG du 29/06/18 :

Assemblée de qualité avec expérimentation des boîtiers électroniques pour les votes.

Tous les règlements ont été validés, remerciements aux membres pour la préparation ainsi qu'aux clubs présents en nombre.

Communication du Président :

- **FFF** :

- *indemnité de pré-formation* : crédit de 8625 euros
- *France – Mexique Féminines le 01/09/18 au stade de la Licorne à Amiens*

- **DDCS :**

-
- **convention CNDS 2018** : Le District sera de nouveau tête de réseau. L'orientation ira vers les clubs inscrits au PEF et développent le foot Féminin. Une sélection sera faite par Angélique DANTIN et Philippe FOURE.
 - **Subvention CNDS pour le Comité**

- **CRCA :**

-
- **2 clubs** : l'USNF et AMIENS FC Porto accompagneront l'équipe de France Féminine lors du match France-México du 01/09/18 à Amiens.

- **Ligue :**

-
- **Conseil de ligue le 30/08 à Villeneuve d'Ascq** : Philippe FOURE devra présenter lors du prochain CD, les différents points abordés.
 - **Championnat foot à 11 féminin** : réalisation d'un groupe avec 3 clubs de la Somme et 8 de l'Oise. Le premier de ce groupe aura vocation à accéder à l'échelon supérieur dans le respect de la réglementation de la LFHF. Ce groupe sera sous la gestion administrative du district Oise (en concertation).

- **District :**

-
- **Clubs** : Beaucoup de mouvements dans les clubs :
 - nouveau président à Ailly sur Somme, Monsieur Francis FOURE remplace M. CHEMLI ;
 - mise en sommeil équipes seniors de l'AS MENCHECOURT ;
 - arrêt de l'AS VALEO, ESP ST MAURICE ;
 - Création de AMIENS TEAMS5 (foot animation) ;
 - Création de MONTDIDIER FUTSAL ;
 - Inactivité de FC CERISY RAMBURELLES ;
 - **Reprise de dossiers** :
 - AMIENS Rif : 1/ Demande de révision de la situation du Président, Najim EZZARRARI. Au vu de l'argumentation et des pièces fournies, le Comité Directeur valide à la majorité des présents la proposition de transformer le reste de sa suspension en sursis (soit jusqu'au
 - 2/ Demande de révision de la situation du joueur ABARBIE Hassen. Aucun élément nouveau n'est apporté par le club, la proposition est rejetée.
 - AILLY SUR SOMME vétérans : Demande la possibilité de participer à nouveau aux Coupes Vétérans en 2018/2019 en transformant l'année de suspension restante en sursis.
La proposition soumise aux votes des membres présents a été rejetée à la majorité.
 - **Clubs à radier, Article 43 des Règlements Généraux de la FFF** :

Ci-dessous la liste des clubs concernés.

N° Affiliation	Club	Date inactivité
539255	AS ETOUVIE AMIENS	30/08/16
680533	US AMIENS PICARDIE FOOTBALL (Futsal)	15/09/15
563937	A FUTSAL ABBEVILLE	28/09/16
580716	AS AILLY LE HT CLOCHER FUTSAL	28/09/16
553489	AS CLUB FUTSAL AMIENS	22/07/16
603894	ES MUNICIPAUX ABBEVILLE	29/07/16
518238	FC BOVES	24/06/16
581449	FUTSAL CLUB MOREUIL	01/09/16
527229	ICS EQUANCOURT	17/06/16
527105	O DAMERY	12/06/16
545713	RC ROYE 95	12/06/16
615696	US CLARINS LOGISTIQUE	22/07/16
554325	ERONDELLE FC	Depuis 2013

Validation par les membres du Comité. La liste sera transmise à la LFHF pour mise à jour.

- **Règlement intérieur de la CDA :**

Après une présentation succincte par Didier BARDET : travail de concert entre les districts et la CRA pour harmoniser le fonctionnement de chaque CDA et de la CRA au sein de la LFHF.
Validé par les membres du Comité.

- **Assignment du district en référé :**

Demande d'un joueur de l'OL Belloy suite à une blessure lors d'une rencontre de Championnat AJ Argoeuvres – OL Belloy en 2017.
Un avocat de la MDS représentera le district en commun avec la Ligue HDF.

- **CNOSF :**

Conciliation demandée par l'ES Sains-St Fuscien pour la suspension de 10 matchs d'un de ses joueurs.

Le Président présente la proposition du CNOSF de ramener à 3 matchs de suspension et soumet ensuite au vote des membres.

La proposition est rejetée à la majorité des membres présents.

Un mail, avec accusé réception, sera transmis aux différentes parties concernées afin de les informer de la décision du Comité Directeur conformément à la notification reçu du CNOSF et de l'Article R141.23 du Code du Sport.

- **Challenge Yvon FERRARETTI, Prix Meilleur Club de Jeunes :**

Présentation du Classement par Philippe FOURE, Président de la Commission des Jeunes.
Le Comité Directeur entérine le travail réalisé par Philippe FOURE, Président de la Commission des Jeunes, avec l'apport des données des diverses commissions concernées.

- **Coupe du monde Féminine** : Mail envoyé le 10/07/18 à l'ensemble des membres du Comité Directeur pour les informer des orientations souhaitées par la FFF à l'approche de cette compétition.
Le Président GLAVIEUX informe les membres du travail réalisée par Angélique DANTIN et Julie TERNISIEN, puis transmet les diverses manifestations et idées proposées pour le moment :

Assemblée générale :

- **validation de l'ordre du jour (annexe 1)**
La convocation sera envoyée par mail aux clubs ce 30/08/18 avec un pouvoir à compléter.
- **Médaillés** : Dernière relance pour obtenir la liste des médaillés par secteur.
Philippe FOURE propose que chaque responsable de secteur s'assure de la présence des récipiendaires lors de l'AG de ce 29 septembre 2018 pour la remise des médailles.

Intervention du Trésorier :

Pierre LAVALARD présente le résultat de la saison ainsi que les orientations du DSF pour la saison 2018/2019.

Dans ce bilan apparaît l'achat de 200 jeux de maillots qui seront distribués aux clubs présents lors de l'AG du 29/09/18.

Intervention des commissions :

Didier BARDET, CAS :

Il demande la possibilité d'équiper la CAS pour ses formations continues au niveau de l'arbitrage (Vidéo Projecteur et ordinateur portable).

Le Trésorier, Monsieur Pierre LAVALARD, demande aux membres du CD, également Président de Commission, de lui transmettre les besoins éventuels de chaque commission afin de pouvoir budgéter les dépenses et de l'inscrire dans le prévisionnel.

Suite à l'arrêt de plusieurs membres de la CAS, il propose le remplacement par les 3 membres suivants :

- Clotilde Brassart
- Guillaume Lévécque
- Jean Laval

Validé par le Comité Directeur.

Il informe également les membres que la D5 ne pourra pas être couverte pour le 1^{er} match de championnat Seniors en D5.

Pascal TRANQUILLE, Ethique et Charte :

Présentation du diaporama (Annexe 2) expliquant les résultats de la mise en place de la charte ou il est remarqué une amélioration notable des comportements. Il félicite donc les clubs pour les efforts fournis et transmet la liste des lauréats par Division.

Chaque lauréat recevra un jeu de maillots à ses couleurs ainsi que 10 ballons lors de l'Assemblée Générale du DSF du 29/09/18.

Présentation de la nouvelle réglementation concernant la charte de l'Ethique. Après quelques modifications, les membres valident le travail de Pascal TRANQUILLE (annexe 3).

Philippe FOURE, Jeunes :

Mise en place d'une convention avec la structure TEAMS5 suivant la documentation type de la FFF. Réunion ce jour dans la structure qui offre beaucoup de possibilité et de latitude au District pour organiser ses manifestations.

Validée par les membres du Comité Directeur.

Les coordonnées de la structure sont les suivantes :

- Site : <http://www.teams5-amiens.com/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/teams5amiens/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/teams5amiens/>
- Twitter : <https://twitter.com/teams5amiens?lang=fr>

Alain LECLERCQ, FAFA :

Les nouvelles modalités seront connues le 10/09/18 lors de la réunion régionale à Villeneuve d'Ascq.

Trois dossiers sont en attente, l'US HAM (banc de touche), FR ENGLEBELMER (synthétique) et FC OISEMONT (éclairage).

François CLERCQ, Foot Adapté :

Réunion avec l'ARIES 80 le 08/09/18.

Alain CRESSON, Formation et nouvelles technologies :

Chaque membre va recevoir un courrier concernant RESEAU BLEU.

Une formation de dirigeant se déroulera le 27/10/18, les membres de la Commission des Jeunes sont conviés.

Régis PATTE, Ponthieu :

Arrêt de Monsieur Guy HAUTEFEUILLE au sein de la commission.

Laurent BOURDIN, Foot Animation :

Présentation du Calendrier Foot Animation avec les dates à retenir.

- Rentrée du Foot U7 : le 22/09/18
- Rentrée du Foot U9 : Le 15/09/18
- Rentrée du Foot U11 : le 15/09/18
- Plateaux de Noël (U7 et U9) : le 08/12/18
- Plateau en salle (Phase hivernale) du 12/01/19 au 02/02/19

Prochain Bureau le 22/10/18 à 17h00

Prochain CD le 14/11/18 à 17h00

Le Président : Marcel GLAVIEUX

Le Secrétaire Général : Didier BARDET



**ASSEMBLEE GENERALE
DES CLUBS DU DISTRICT SOMME DE FOOTBALL
SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018 A 9H00
AMPHITHEATRE DE L'APRADIS – 12, rue des 2 ponts à AMIENS
Début du pointage à 8h30
*(les Présidents ou leurs représentants sont priés de se déplacer
avec leur licence imprimée via footclub ou présenter Footcompagnon)***

- 1 - Ouverture de l'Assemblée Générale par M. GLAVIEUX, Président du District.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018 paru sur le site internet du DSF
- 3 - Allocution du Président du District
- 4 - Rapport du Secrétaire Général
- 5 - Intervention du Trésorier Général
- 6 - Rapport du Commissaire aux comptes
- 7 - Budget prévisionnel par le Trésorier Général
- 8 - Valorisation des bénévoles : Remise des médailles du District
- 9 - Examen des vœux transmis le 19/09/18 au plus tard
- 10 - Allocutions des personnalités présentes
- 11 - Lecture des Palmarès et remise des récompenses (*Prix du Meilleur club de Jeunes, Fair-Play, Challenge Jean Michel LEFEVRE*)
- 12 - Clôture de l'Assemblée Générale par le Président
- 13 - Pot de l'amitié

Une carte d'identité sera demandée lors de la signature de la feuille de présence si vous n'avez pas imprimé votre licence ou ne possédez pas Footcompagnon - Tout représentant de club non identifié ne pourra participer au vote. Chaque club présent sera doté d'un jeu de maillots.

Le Président du District
M. GLAVIEUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Glavieux', is written over the printed name.

ANNEXE 2 : Classement Fair-Play 2017/2018



FAIR-PLAY

2017/2018



1



► 32 Equipes Récompensées



REMISE INTERMEDIAIRE



2



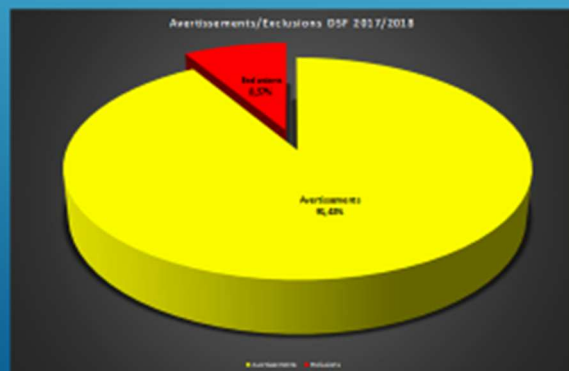
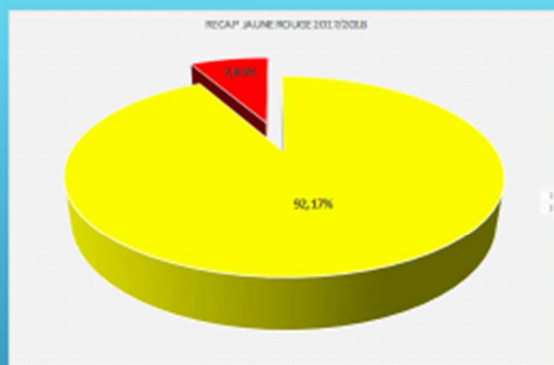
Challenge Fair-Play

2017/2018

D1 - Poule Unique	Abbeville SC 2	25	Abbeville SC 2
D2 - Groupe A	Miannay Js 2	27	Sailly Saillissel Us 1
D2 - Groupe B	Sailly Saillissel Us 1	25	
D3 - Groupe A	Oisemont Fc 1	17	Marcheipot Us 1
D3 - Groupe B	Talmas P/ Fienv. As 1	21	
D3 - Groupe C	Marcheipot Us 1	10	
D4 - Groupe A	Miannay Js 3	9	Miannay Js 3
D4 - Groupe B	Abbeville Us 2	22	
D4 - Groupe C	Amiens Montieres 2	11	
D4 - Groupe D	Albert Usoa 2	15	
D5 - Groupe A	Chepy Es 2	6	Chepy Es 2
D5 - Groupe B	Neuilly L'Hopit. Us 1	7	
D5 - Groupe C	Saint Sauveur As 2	11	
D5 - Groupe D	Sains/St-Fuscien Es 2	9	
D5 - Groupe E	Licourt Es 1	13	

3

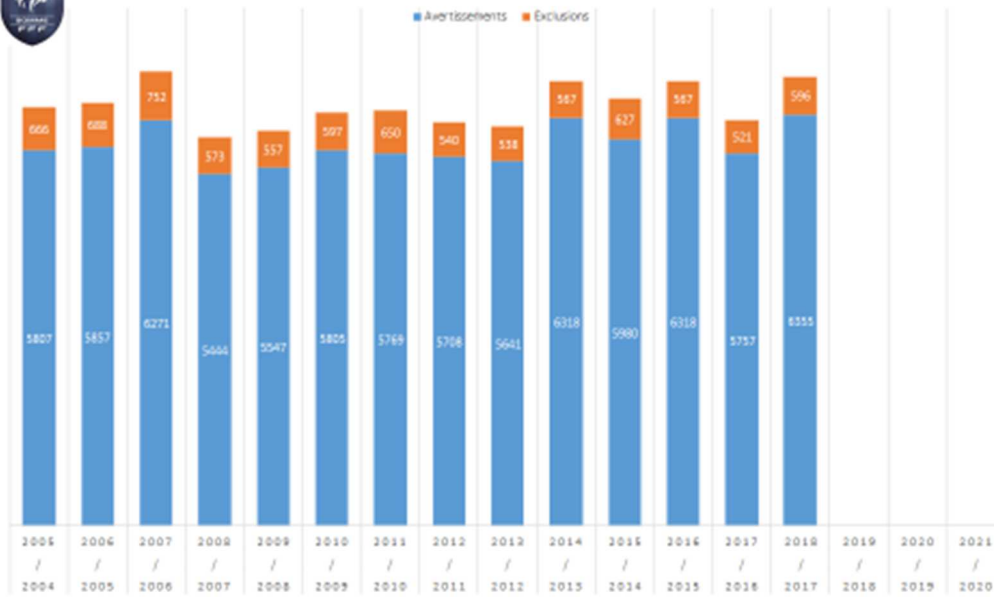
Décompte Final	
4016	341
92,17%	7,83%
Décompte Toutes Divisions	
6355	596
91,43%	8,57%



4



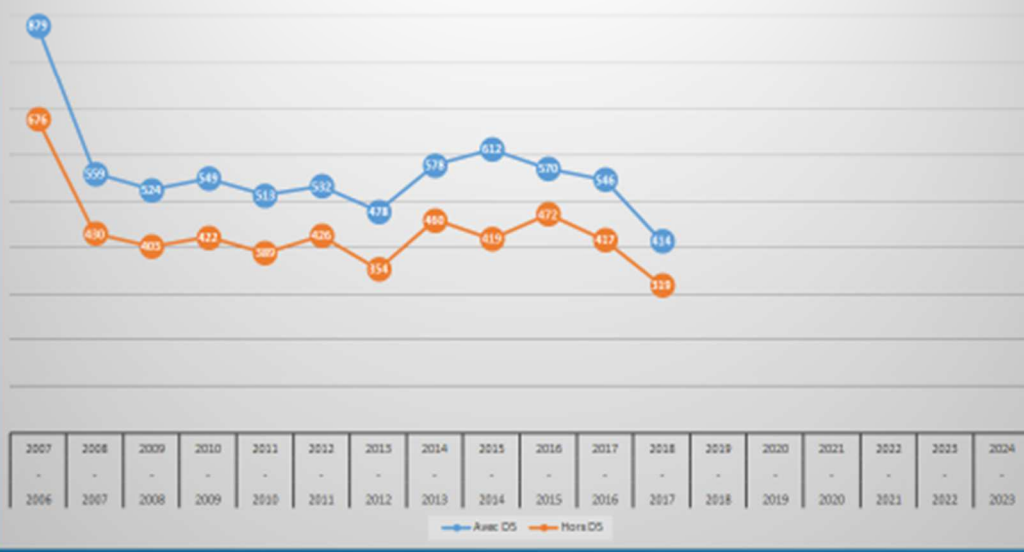
EVOLUTION AVERTISSEMENTS EXCLUSIONS



5

Historique Charte et

Projection depuis 2017/2018



6

ANNEXE 3 : Règlement Challenge FAIR-PLAY 2018/2019



Challenge FAIR-PLAY

2018/2019

ARTICLE 1 : Un trophée intitulé Challenge du FAIR-PLAY est mis en compétition chaque saison pour récompenser l'équipe qui se sera le mieux distinguée au cours de la saison par sa bonne conduite et sa correction sur le terrain dans chacun des niveaux de compétition couvert par des arbitres officiels c'est-à-dire de D1 à D5 et si possible dans les autres niveaux. Par niveau de compétition, une seule équipe sera récompensée lors de l'Assemblée Générale du District.

ARTICLE 2 : Ces trophées restent la propriété des clubs. Ils sont remis lors de l'Assemblée Générale annuelle du District. Chaque équipe récompensée recevra un équipement complet aux couleurs du Club et des ballons.

ARTICLE 3 : Le classement sera établi selon le décompte suivant :

- Avertissement 1 point
- Exclusion 3 points

Par niveau de compétition, l'équipe qui a l'issue de cette dernière aura accumulé le moins de points sera déclarée vainqueur.

En cas d'égalité, les critères successifs pour désigner un vainqueur seront les suivants :

- Ratio Total Cartons (jaune et rouge) / Matches joués
- Equipe qui aura reçu le moins d'exclusion,
- Equipe qui sera la mieux classée,
- Tirage au sort.

ARTICLE 4 : Toute équipe faisant l'objet de pénalité(s) pour forfait(s) ne sera plus éligible au trophée.

De même, toute équipe qui se verra retirer un ou des points en application du barème disciplinaire (Article 9 à 13.4) ne sera plus éligible au trophée.

Tout évènement disciplinaire relatif à une rencontre (impliquant un dirigeant, relatif à la police des terrains, ...) constituera également un motif d'inéligibilité.

Tout évènement classé hors match au sens des règlements généraux et du relevé disciplinaire de l'équipe entraînera également l'inéligibilité de l'équipe concernée.

ARTICLE 5 : La gestion de ce challenge FAIR-PLAY est réalisée par la Commission d'Ethique. Une parution à mi-saison est programmée. En fonction d'évènements portés à la connaissance de cette commission, une décision d'inéligibilité dument motivée peut être prononcée et étendue à plusieurs saisons.

ARTICLE 6 : Après parution sur le site du District de la Somme de Football, les réclamations à propos de l'application du présent règlement sont à présenter auprès de la Commission Départementale d'Ethique par voie officielle (recommandé, télécopie ou par voie électronique) selon les principes ainsi que les délais prévus par les règlements généraux de la FFF. En seconde et dernière instance, l'application du présent règlement relève de l'appréciation du Comité Directeur de la Somme de Football qui pourra être saisi selon les mêmes principes.

Validé par le Comité Directeur du 29 Août 2018.